

LA REUNION

UN GUICHET UNIQUE POUR LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Ce vendredi, au parc Exotica à Saint-Pierre, la presse a été conviée à la signature d'un partenariat entre le CDG (Centre de gestion) et la CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) : le contrat d'objectifs. Étaient notamment présent le conseil d'administration du CDG et le conseil régional d'orientation du CNFPT.

35.000 agents (12.000 titulaires, 15.000 non-titulaires, 8.000 contrats aidés), 17% du salariat réunionnais, autant de chiffres qui rappellent l'importance de la fonction publique territoriale à La Réunion.

Deux établissements publics de la fonction territoriale, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), et le Centre de Gestion (CDG), viennent de formaliser un partenariat qui intervient à la faveur du transfert de compétences instaurée par la loi du 19 février 2007, et qui entre en application ce 1er janvier 2010.

Objectif: offrir aux collectivités, mais également aux agents, un panel et une continuité de service de nature à développer leurs talents et à renforcer leurs progressions de carrière professionnelle, tout en assurant le rendu d'un service public de qualité croissante pour le quotidien et l'avenir de nos concitoyens. En 2010, le CDG sera chargé de l'ensemble des concours et carrières, et le CNFPT de l'ensemble des formations.

A l'issue de cette signature, Michel Dennemont, le président des deux structures, a déclaré que ce nouveau partenariat était une façon de proposer à l'ensemble des agents un "guichet unique".

"C'est l'agent qui sera gagnant", a affirmé Michel Dennemont ajoutant que "les compétences de chacun seront ainsi clarifiées". Cette convention d'objectifs garantit donc la continuité du service rendu au public, qu'il s'agisse de l'organisation des concours ou de la formation des agents territoriaux.

